2026-164

Département de l'HERAULT
COMMUNE DE TOURBES

Arrêté municipal du 5 Octobre 2026
Stationnement interdit sur 1 place de parking et stationnement autorisé devant le 34 Tour des caves

Vu le code général des collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2211-1, L2212-1, L2212-2 et L2213 et suivants concernant les pouvoirs généraux du Maire en matière de police de la circulation sur les routes nationales, départementales et voies de communication à l'intérieur des agglomérations.
Vu le code de la route et notamment ses articles L 411-1, L 411-6, R 14 0 R 22, R 225, R 226, R 248.
Vu le code Pénal, notamment ses articles R 610-5 et L 131-12

Considérant les travaux de réfection au 34, Tour des Caves (AB 120)

ARRETE

Article 1 : le stationnement est interdit sur la place de parking située face au 34 Tour des Caves (parcelle AB 120 voir Plan ci-joint) du lundi 12 octobre 2026 au vendredi 23 octobre 2026 pour faciliter la circulation des véhicules.

Article 2 : Le véhicule élévateur de l'entreprise EI JV CONSTRUCTION dirigée par M. Jérôme FOURNIER est autorisé à stationner le long de la parcelle AB 120 devant le N° 34 Tour des Caves afin de procéder l'évacuation des gravats générés par le chantier.

Article 3 : Toutes contraventions au présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

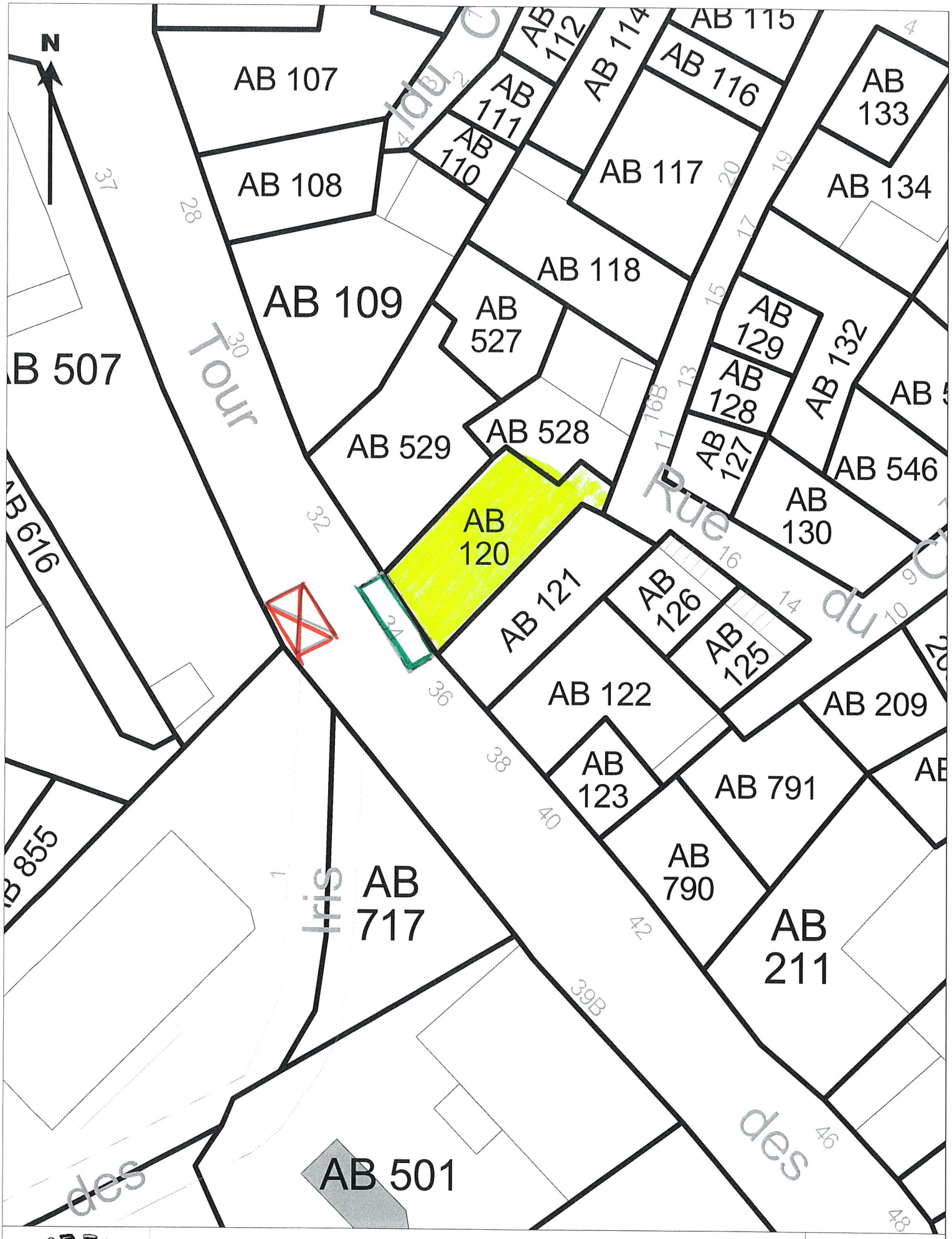
Article 4 : Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de parution.

Article 5 : Monsieur le Maire de la Commune de TOURBES, Monsieur le commandant de la communauté de brigade de la Gendarmerie, Monsieur le Chef de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,
PUCHE Lionel

T. CHEVILLET
1er ADJOINT

MAIRIE DE TOURBES
(Hérault)



	COMMUNE DE TOURBES	05/10/2026
	NOM DOCUMENT	FOLIO
		1/288